

# COMMUNIQUÉ

## Ni amendable, ni négociable, Le projet de réforme des retraites Macron/Borne est inacceptable : il doit être retiré !

La Première ministre a donc fini par annoncer son projet de réforme des retraites, portée par le président Macron durant sa campagne.

**Tous les personnels nés en septembre 1961 et après seraient concernés !** Ainsi, comme tous les salariés du privé et du public, les enseignants du 1<sup>er</sup> degré, les AESH et les psyEN né en 1968 et après ne pourraient plus partir en retraite avant 64 ans ! Pire, il faudrait 43 ans de cotisation pour tous ceux nés en 1965 et après pour bénéficier d'une retraite à taux plein ou être obligés d'aller jusqu'à 67 ans pour annuler la décote...

**Les régimes spéciaux seraient supprimés**, inévitable prélude à la liquidation de notre régime spécial, le Code des pensions civiles et militaires, qui nous garantit une retraite calculée sur la base de 75% des 6 derniers mois de traitement.

**C'est inacceptable**, d'autant que cette contre-réforme est annoncée dans un contexte insupportable pour tous les personnels, tant au niveau des salaires, de l'inflation qu'au niveau des suppressions de postes prévus !

Le ministre Ndiaye annonce la suppression de 1117 postes dans le 1<sup>er</sup> degré pour la rentrée 2023. Dans notre académie, la dotation sera nulle : **0 poste pour les Bouches du Rhône !**

Tous les collègues en subiront les conséquences : classes surchargées, fermetures de classes pour permettre des ouvertures ou pour répondre aux priorités ministérielles de dédoublement ou d'abaissement du nombre d'élèves en GS, CP et CE1, des remplacements d'enseignants absents encore moins assurés et toujours moins d'enseignants spécialisés ou de places dans les établissements sociaux et médico-sociaux, des RASED toujours aussi exsangues...

Alors que les prix explosent, le gouvernement refuse de satisfaire la revendication légitime d'augmentation du point d'indice à hauteur de toutes les pertes subies avec l'inflation depuis 2000. Pire, le ministre Ndiaye conditionne pour la plupart des enseignants une « revalorisation » à des tâches et des missions supplémentaires sous la forme d'un nouveau « Pacte ». Quant aux AESH, ils sont toujours maintenus sous le seuil de pauvreté !

En réaction aux annonces gouvernementales contre nos retraites, l'ensemble des organisations syndicales ont décidé d'appeler à une journée de mobilisations interprofessionnelles et de grèves le jeudi 19 janvier

**Pour le SNUDI FO 13, il n'y a rien à négocier, ni à amender dans le projet de réforme des retraites :**

**NON à tout report de l'âge de départ en retraite**

**NON à tout allongement de la durée de cotisation**

**MAINTIEN de l'ensemble des régimes spéciaux et du Code de pensions civiles et militaires**

**PAS TOUCHE A NOS RETRAITES !**

Dans l'immédiat, le SNUDI FO 13 appelle les enseignants et les AESH des Bouches du Rhône à se réunir dès aujourd'hui dans leurs écoles pour préciser leurs revendications, de décider de la grève et des suites de la mobilisation pour gagner !

Les adhérents du SNUDI FO 13 pourront solliciter une aide à travers une caisse de grève et de solidarité que nous constituerons à cette occasion.

Ensemble, dans l'unité et avec des revendications claires, nous avons les moyens de faire reculer le gouvernement contre la casse de nos retraites, pour l'augmentation de nos salaires et l'amélioration de nos conditions de travail. **Toutes nos revendications sont légitimes !**

*Marseille, le 12 janvier 2023*

### **Contact presse :**

**Franck NEFF (Secrétaire départemental SNUDI FO 13) - 07.62.54.13.13**

**Syndicat National Unifié des Directeurs, Instituteurs et des Professeurs des Ecoles de l'Enseignement public**

Vieille Bourse du Travail 1 place Léon Jouhaux CS 20540 13232 MARSEILLE CEDEX 01

04.91.00.34.22 07.62.54.13.13 [contact@snudifo13.org](mailto:contact@snudifo13.org) [www.snudifo13.org](http://www.snudifo13.org)